

Mardi 5 septembre 2017

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire au 2451, rue Camirand, à Sainte-Angèle-de-Prémont, le 5 septembre deux mille dix-sept (2017), à dix-neuf heures (19 h.)

À laquelle sont présents, madame la Mairesse Barbara Paillé,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Siège no 1	Vacant
Doris Jetté	siège no 2 Absent
Pascal Lessard	siège no 3
Murielle L. Lessard	siège no 4
Denis Bergeron	siège no 5 Absent
Georges Lysight	siège no 6

Tous membres du conseil formant quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h), sous la présidence de madame Barbara Paillé, mairesse.

Monsieur Jean Charland, directeur général est présent à la séance.

191-09-17

Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 août 2017.
3. Correspondance :
 - 1) CPTAQ : dossier 414187 – Christine Veilleux.
 - 2) Moisson Mauricie : Lettre de remerciements.
 - 3) Régie d'aqueduc de Grand Pré : Remerciements.
 - 4) CPTAQ : dossier 414187 – annulation de la rencontre.

4. Période de questions

5. ADMINISTRATION

- 1) Adoption des dépenses.
- 2) Rapport sur les recettes et dépenses au 31 août 2017.

- 3) Jouer pour jouer : Demande pour un projet.
- 4) Centre d'action bénévole MRC Maskinongé : Invitation.
- 5) MAMROT : Résolution pour la TECQ 2014/2018
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 1)
- 7. TRANSPORT/VOIRIE
 - 1) Travaux de voirie Waterloo : aviser le service des incendies.
 - 2) Traçage des lignes de routes : ouverture des soumissions.
 - 3) Vente du tracteur à gazon : demande d'offre.
 - 4) Travaux Rang Saint-Charles : recommandation de paiement final.
- 8. URBANISME
 - 1. CPTAQ : Demande de Madame Christine Veilleux par Me. Louis V. Sylvestre.
- 9. ENVIRONNEMENT
 - 1)
- 10. LOISIRS ET CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE
 - 1)
- 11) AFFAIRES NOUVELLES :
 - 1) Appartenance Mauricie : Calendrier 2017.
 - 2) Rang St-Charles : recommandation de paiement final.
- 12) Période de questions
- 13) Clôture de la session

192-09-17

Approbation des procès-verbaux du 14 août 2017

Considérant que chacun des membres du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance du 14 août 2017.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le procès-verbal de la séance du 14 août 2017 tel que rédigé soit adopté.

La mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

193-09-17

Correspondance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pascal Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du courrier ci-après décrit.

- 1) CPTAQ : dossier 414187 – Christine Veilleux.
- 2) Moisson Mauricie : Lettre de remerciement
- 3) Régie d'aqueduc de Grand Pré : Remerciements.
- 4) CPTAQ : dossier 414187 – annulation de la rencontre.

La mairesse demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADMINISTRATION

194-09-17

Adoption des dépenses.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont décrète le paiement des dépenses d'administration courantes représentées par les chèques numéros 201700383 à 201700453 inclusivement totalisant un montant de 352 478.22\$ et les salaires de juillet au montant de 9 433.32\$ telles que détaillées à l'annexe (A) ci jointe.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

195-09-17

Rapport du sec-trés sur les recettes et dépenses au 31 août 2017.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance du rapport financier sur les activités financières de la municipalité pour la période du 01 janvier au 31 août 2017.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

196-09-17

Jouer pour jouer : Demande pour un projet.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pascal Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du document (jouer pour jouer pour une saine habitude de vie) pour le financement d'un projet avec l'obtention d'une subvention de 400\$. D'autre part, le Conseil met à l'étude et reporte sa décision après les élections 2017.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

197-09-17

Centre d'action bénévole de la MRC de Maskinongé.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de l'invitation du Centre d'action bénévole de la MRC de Maskinongé pour le dévoilement d'un visuel de valorisation. Cette invitation est prévue pour le mardi 19 septembre 2017 à 17 heures à la Ferme Nouvelle-France. D'autre part, le Conseil demande aux membres du Conseil de faire leur réservation individuelle.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

198-09-17

MAMROT : Résolution pour la TECQ 2014/2018

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight et résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT/VOIRIE

199-09-17

Travaux de voirie Waterloo : aviser le service des incendies.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont avise le service des incendies de la municipalité des travaux qui se feront sur le Rang Waterloo en septembre 2017.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

200-09-17

Tracage des lignes de routes : ouverture des soumissions.

Considérant l'ouverture des soumissions pour le tracage des lignes de routes;

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont prend connaissance des soumissions et reporte celles-ci lors de l'ajournement de la séance.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

201-09-17

Vente du tracteur à gazon : demande d'offre.

Considérant que la municipalité désire vendre son tracteur à gazon de marque Cub Cadet.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont fait un appel d'offre pour la vente de son tracteur Cub Cadet. Meilleur offre et s'informer à Monsieur Claude Lessard. Offre écrite et déposée au bureau au plus tard le 25 septembre 2017 à 11h00.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

URBANISME

202-09-17

CPTAQ : Demande de Madame Christine veilleux par Me. Louis V. Sylvestre.

Attendu que Madame Christine Veilleux a déposé une demande d'autorisation visant à permettre l'érection d'un chenil de reproduction de chiens ainsi que l'érection d'une résidence sur une partie des lots P-82 et P-83 du cadastre de la paroisse de Sainte-Ursule et désormais désignés comme étant une partie du lot 5 569 589 du cadastre du Québec;

Attendu que suite à cette demande, une demande de rencontre avait été demandée pour le 7 septembre 2017 auprès de la CPTAQ;

Considérant que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont recevait de Madame Veilleux une nouvelle demande afin de déposer celle-ci lors de la rencontre du 07 septembre 2017;

Considérant que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont recevait en date du 1^{er} septembre une lettre de la CPTAQ une lettre informant les personnes intéressées au présent dossier qu'un nouveau *Compte rendu de la demande et orientation préliminaire* sera émis dans les semaines qui viennent et qu'un délai de 30 jours leur sera accordé pour soumettre des représentations écrites ou pour solliciter la tenue d'une rencontre et du fait même annule la rencontre du 07 septembre 2017.

Pour ces motifs, Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance du projet de résolution déposé par Me Louis – V. Sylvestre pour Madame Veilleux. D'autre part, le Conseil ne donne pas suite pour l'instant à ce projet de résolution et attend le nouveau compte rendu de la demande et orientation préliminaire de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT

LOISIRS/CULTURE ET POLITIQUE FAMILIALE

AFFAIRES NOUVELLES

203-09-17

Appartenance Mauricie : Calendrier 2017.

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont fasse l'achat de 5 calendriers au coût de 10\$ chaque auprès de « Appartenance Mauricie, Société d'histoire Régionale ».

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

204-09-17

Rang St-Charles : recommandation de paiement final.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pascal Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance de recommandation de paiement final à Excavation Normand Majeau pour les travaux effectués au Rang Saint-Charles pour une montant de 30 342.74\$. D'autre part, le Conseil autorise le paiement tel que recommandé par l'ingénieur.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

205-09-17

Bibliothèque : Recueil c'est du passé que naît l'avenir.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont autorise la bibliothèque municipale de Sainte-Angèle-de-Prémont à prêter le « *Recueil c'est du passé que naît l'avenir* » avec d'autre bibliothèque du Réseau biblio.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTION

206-09-17

Ajournement de la séance.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont ajourne la séance à mercredi le 6 septembre 2017 à 16h00. La séance est levée à 19h30.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

MAIRESSE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Mercredi 6 septembre 2017

Ouverture de l'ajournement de la session ordinaire du conseil municipal du 5 septembre tenue à la salle communautaire au 2451, rue Camirand, à Sainte-Angèle-de-Prémont, ce 6 septembre deux mille dix-sept (2017), à seize heures (16 h.)

À laquelle sont présents, madame la Mairesse Barbara Paillé,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

Siège no 1	Vacant
Doris Jetté	siège no 2 Absent
Pascal Lessard	siège no 3
Murielle L. Lessard	siège no 4
Denis Bergeron	siège no 5
Georges Lysight	siège no 6

Tous membres du conseil formant quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à seize heures (16h), sous la présidence de madame Barbara Paillé, mairesse.

Monsieur Jean Charland, directeur général est présent à la séance.

207-09-17

Tracage des lignes de routes : ouverture des soumissions.

Considérant la demande de soumission auprès de quatre fournisseurs de tracage de lignes pour les routes;

Considérant que la municipalité a reçu deux soumissions;

En conséquence, il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont d'une part, prend connaissance des soumissions pour le tracage des routes municipales. D'autre part, le Conseil accepte la soumission la plus basse conforme de Lignco Sigma au montant de 28 467.35 \$. Le marquage devra se faire après les travaux du Rang Waterloo. La dépense sera faite à même le fond des carrières et sablières.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

208-09-17

Affichage avis public

Il est proposé par Madame la conseillère Murielle L. Lessard appuyé et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Prémont décrète que les avis publics seront affichés à deux endroits soient au bureau municipal et au dépanneur 350 sur la route Lupien.

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

209-09-17

Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Lysight appuyé et résolu de clore la présente séance à 16h30 .

La mairesse demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

MAIRESSE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES

Je soussigné, Jean Charland, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont possède les fonds disponibles ou les possédera en temps opportun, pour couvrir les dépenses projetées ou engagées lors de la séance du 5 septembre 2017 et de son ajournement du 6 septembre 2017.

Jean Charland, g.m.a.
Directeur général &
Secrétaire-trésorier